

Contributions du MSC à la réunion du Groupe consultatif et du Bureau du CSA 4 mars 2019

Nous souhaiterions proposer un sujet en lien avec le renouvellement du Groupe consultatif du CSA sous la section Questions diverses. Nous avons remarqué que ce sujet figure à l'ordre du jour de la réunion du Bureau du CSA de mercredi et souhaiterions formuler un petit commentaire pour le soumettre à l'examen du Bureau. Nous souhaiterions également inclure à la section sur les Questions diverses une invitation à assister à une réunion d'information publique organisée par le MSC.

Programme de travail pluriannuel du CSA pour 2020-2023 - Définition des priorités

Pour ce prochain moment consacré à la définition des priorités, nous appelons tous les membres et participants à examiner à nouveau très sérieusement les critères définis pour le processus de définition des priorités, adoptés en réponse au rapport d'évaluation du CSA, Annexe B, et communiqués par le Secrétariat du CSA. Ces critères incluent la pertinence vis-à-vis de la vision du CSA, des Objectifs stratégiques, l'accent mis sur les personnes les plus affectées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition et les causes profondes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. Dans ce contexte, nos réflexions sont les suivantes :

- Nous comprenons et saluons le fait que le Bureau ait décidé de débiter le *processus de convergence des politiques consacré à l'agroécologie et aux autres innovations* avec la Plénière du CSA de cette année. Nous pensons que la réalisation de cet important processus politique devrait être explicitement programmée pour 2020, et que les paramètres de ce processus devraient être définis plus précisément lors des prochains mois.
- *Proposition A* : Nous soutenons pleinement la proposition « Egalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition » et saluons le fait que les commentaires du MSC aient été pris en compte.
- *Proposition B* : Nous sommes également ravis que le processus de fusion ayant abouti à la proposition désormais conjointe du FIDA, du MSC, de la Hongrie, de l'Indonésie et de l'Afrique du Sud « Réduire les inégalités pour la sécurité alimentaire et la nutrition » ait été facile et fluide, étant donné que les deux propositions étaient très similaires et que l'esprit de collaboration était très constructif.
- *Proposition C* : Nous soutenons la proposition sur l'eau et le changement climatique, et sommes ravis de constater que nos commentaires aient été intégrés à la proposition révisée.
- *Proposition D* : Nous souhaitons également exprimer à nouveau notre soutien à la proposition sur la migration, mais souhaiterions réitérer notre suggestion d'élargir sa portée à la Migration et la sécurité alimentaire et la nutrition, les conflits constituant l'une des autres causes profondes de la migration.
- *Proposition E* : S'agissant de la proposition sur les jeunes, nous avons exprimé notre soutien et fait part des importantes attentes du secteur des jeunes du MSC à ce sujet. Les jeunes du MSC ont formulé d'importantes suggestions orales et écrites à l'axe de travail proposé sur les jeunes. Ils ont également indiqué, lors de la première réunion de

consultation ouverte sur le Programme de travail pluriannuel, tenue au mois de janvier, qu'ils souhaiteraient soutenir, par leurs points de vue, le processus de fusion des trois propositions précédentes. Nous devons malheureusement aujourd'hui vous relayer la déception qui est celle du secteur des jeunes du MSC concernant le fait qu'ils n'aient pas été autorisés à participer aux discussions sur une proposition conjointe. Ils regrettent aussi que plusieurs de leurs suggestions écrites n'aient pas été incluses à la proposition fusionnée actuellement sur la table. Le MSC continue de soutenir ce thème pour qu'il devienne un axe de travail du CSA, mais demande fermement à ce que les jeunes du MSC participent pleinement au développement futur de la proposition.

Concernant les autres propositions, nous souhaiterions formuler les remarques complémentaires suivantes :

- Analyse des données – bien qu'il s'agisse d'un sujet important, il relève davantage d'une discussion méthodologique et technique que d'un processus de convergence des politiques du CSA. Nous pensons qu'il pourrait constituer un sujet pour une discussion méthodologique lors d'un événement organisé pendant la Plénière ou la période intersession.
- La proposition portant sur l'accès à l'innovation constitue déjà, selon nous, un important sujet prévu pour le prochain processus du CSA sur l'agroécologie et les autres innovations.
- Nous pensons que le sujet sur l'urbanisation et la transformation rurale est très important, et il est dommage qu'il n'ait pas été possible de mener le travail d'une manière ayant mené facilement à un résultat politique. Nous souhaiterions à ce stade inclure les principaux aspects de ce processus à la proposition sur les jeunes, comme l'a déjà suggéré la proposition française.

S'agissant de la dénommée « non-enquête », nous comprenons qu'il s'agit juste d'un outil supplémentaire pour recevoir des avis, et qu'elle ne peut pas être considérée comme un exercice de hiérarchisation formel ou convenu. Il est important que vous sachiez que le Forum et le Comité de coordination du MSC ont discuté pendant plus de cinq mois des cinq priorités que nous avons finalement soutenues : femmes, inégalités, jeunes, eau et migration. Nous pensons que le poids de consultations participatives véritables des Etats membres ou des mécanismes devrait être reconnu et valorisé.

Enfin, s'agissant des activités de soutien, nous souhaiterions souligner particulièrement l'importance des activités proposées en matière de suivi et d'adhésion aux nouvelles directives du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition.

Si les propositions considérées comme étant les plus prioritaires sont celles présentées sur l'égalité des sexes, les jeunes et les inégalités, comme l'indiquent jusqu'à présent les discussions et les commentaires reçus, une option pourrait consister à élaborer des activités moins ambitieuses associées à un petit peu moins de soutien politique, notamment les propositions sur l'eau et le changement climatique, et la migration et les conflits, en :

- Programmant un événement de bilan portant sur les recommandations politiques du CSA sur l'eau, le changement climatique pour 2021, en ajoutant possiblement les recommandations du CSA sur la pêche durable, en vue d'un exercice de suivi en 2021.

- Envisageant un rapport du HLPE sur la migration et la sécurité alimentaire et la nutrition pour la fin de cette période du Programme de travail pluriannuel, par exemple en 2023, tout en commençant déjà inclure le sujet de la migration à certaines des propositions actuelles telles celle sur les jeunes, les femmes et les inégalités.

Ordre du jour provisoire, calendrier et notes de planification de la 46e session du CSA

Nous saluons le fait que le Bureau ait repris plusieurs des propositions formulées lors de la dernière réunion du Bureau et du Groupe consultation, au mois de janvier. Nous aurions les questions et remarques suivantes sur le projet d'ordre du jour et le calendrier révisés :

- Nous sommes ravis de constater que le Bureau ait accepté l'intervention de la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur le droit à l'alimentation lors de la session plénière ; cependant, nous ne voyons pas cette décision reflétée dans le projet d'ordre du jour et de calendrier actuel.
- Sur la base des enseignements tirés des années précédentes, nous pensons que l'ordre du jour du mardi après-midi prévoit de traiter trop de points, ce qui pourrait s'avérer problématique en termes de timing.
- Lors de la session prévue le vendredi matin, il ne semble pas si facile de réaliser un compte rendu de 40 événements parallèles ou plus à une session plénière. Nous suggérons comme alternative de consacrer la session du vendredi matin à une consultation large et participative des jeunes, compte tenu du grand intérêt et des attentes que les membres et participants du CSA ont exprimés sur ce sujet. Une autre option pourrait consister à utiliser ce créneau pour tenir la discussion sur les plantations d'arbres et la sécurité alimentaire et la nutrition.
- Nous pensons que nous manquons encore de clarté concernant deux sujets pour les inclure à l'ordre du jour et au calendrier : il s'agit du sujet sur l'urbanisation et la transformation rurale, et de celui sur les partenariats multipartites. Ces deux sujets doivent être davantage discutés, avant de pouvoir prendre une décision sur la manière dont ils devraient être inclus à l'ordre du jour de la Plénière.

Partenariats multipartites – Document relatif aux options

Nous pensons que la valeur ajoutée et le rôle clé du CSA sur ce sujet consistent à fournir des conseils clairs aux Etats membres sur la manière dont ils peuvent établir les principes et les conditions pour que les partenariats multipartites contribuent à renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition et fassent progresser la concrétisation du droit à l'alimentation.

C'est la raison d'être de l'Option 4. Premièrement, le manque de données probantes indépendantes doit être abordé ; deuxièmement, un processus politique ciblé et léger devrait s'accorder sur les principes et les conditions clés applicables aux partenariats multipartites.

Il nous semble que les Options 2 et 3 ne sont pas réalisables à ce stade. Elles ne peuvent être mises en œuvre qu'une fois qu'un consensus politique aura été atteint sur la manière dont le CSA devrait aborder les partenariats multipartites.

L'Option 1 n'a de sens que si elle est formulée comme une première étape vers la mise en œuvre de l'Option 4, en proposant un espace et une opportunité pour aborder le manque de données probantes indépendantes, avant de se lancer dans un processus politique.

Si seule l'Option 1 est choisie, elle pourrait mener à une répétition de certains éléments du rapport du HLPE, sans engendrer de résultat politique crucial. Il est possible qu'un risque d'inefficacité survienne.

Cependant, si l'Option 1 était retenue malgré tous les doutes, le programme de l'événement devrait au moins aborder quelques questions critiques, comme les conflits d'intérêts, les asymétries de pouvoir et le manque de reddition de comptes dans les partenariats multipartites. Le programme proposé pour un événement devrait inclure ces éléments. L'événement devrait être très bien préparé, afin de générer une discussion constructive et approfondie.

Si aucune décision ne peut être prise maintenant concernant l'Option 4, une décision peut éventuellement être reportée à plus tard, compte tenu également des autres débats menés dans le cadre du Programme de travail pluriannuel.

Mises à jour sur les axes de travail du CSA

Merci pour ces informations ; nous souhaiterions disposer d'informations sur deux points supplémentaires :

- Nous souhaiterions savoir comment le processus et le calendrier pour la préparation de l'événement sur les liens entre les plantations commerciales d'arbres et la sécurité alimentaire et la nutrition seront élaborés lors des prochains mois.
- Nous souhaiterions également disposer d'une mise à jour concernant le budget 2019/2020 du CSA lors de la prochaine réunion conjointe du Bureau et du Groupe consultatif du CSA.

Questions diverses

Nous avons constaté que le renouvellement du Groupe consultatif figure à l'ordre du jour de la réunion du Bureau de mercredi.

Nous souhaiterions vous informer que le MSC a invité l'OMA à une conversation approfondie de qualité, que nous avons menée il y a quatre semaines. Nous leur avons réitéré l'invitation de rejoindre le MSC et avons échangé sur comment dépasser les possibles difficultés pour leur intégration au MSC.

Nous avons également échangé sur le fait que les organisations d'agriculteurs et de petits exploitants du MSC travaillent avec l'OMA dans d'autres instances, telles que le Forum paysan du FIDA ou la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale. Les relations de travail y sont bonnes et constructives, même s'il y a parfois des points de vue différents. Pourquoi est-ce que cela ne serait pas possible dans le contexte du CSA ? Nous avons également souligné qu'une grande diversité d'agriculteurs est représentée par les organisations actives dans le MSC. Nous avons demandé à l'OMA de discuter à nouveau de cette invitation en interne, et attendons leur réponse. Nous avons également suggéré que l'OMA teste une collaboration, afin de savoir si et comment cela pourrait fonctionner.

Nous sommes profondément préoccupés par la proposition d'un prétendu groupe consacré aux agriculteurs en parallèle aux deux mécanismes. La manière dont ce groupe serait constitué et fonctionnerait n'est pas claire. Serait-il rejoint par les organisations d'agriculteurs participant actuellement au MSC et au MSP ? Si oui, quelles seraient les conséquences ? Ses effets créeraient vraisemblablement plus de divisions que d'inclusion. Une division artificielle entre les producteurs d'aliments opérant comme agriculteurs et producteurs d'aliments opérant comme artisans-pêcheurs ou pastoralistes a-t-elle un sens dans le contexte du CSA ? Pourquoi devrions-nous créer un groupe pour les agriculteurs et non pas un groupe pour les peuples autochtones ? Il s'agit là de quelques-unes des nombreuses questions qui risquent de surgir.

Au lieu d'aller très loin et de perdre plus de temps et d'énergie, nous devrions aborder comme il se doit le problème très spécifique sur la table : comment garantir que l'OMA puisse rejoindre le CSA et y contribuer en évitant de nouvelles tensions ? Pourquoi ne pas faire un test ? Les deux mécanismes sont ouverts.